

LE CANADA S'ATTAQUERA-T-IL ENFIN AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES?

Une comparaison mise à jour de la position des partis fédéraux sur la question des changements climatiques



environmental
défence

équiterre

Document mis à jour en
octobre 2015

Il faut indéniablement s'attaquer de manière musclée au problème des changements climatiques. Le Canada connaît désormais des épisodes météorologiques extrêmes : inondations, verglas, feux de forêt... Et de tels événements risquent de se produire de plus en plus souvent, ici comme ailleurs dans le monde.

Six semaines après les élections, les gouvernements du monde se réuniront à Paris pour la Conférence des Nations unies sur le climat en vue de ratifier une entente mondiale sur les changements climatiques. La lutte aux changements climatiques représente donc un enjeu capital de la présente élection, puisque les prises de position du Canada pourraient stimuler favorablement ces négociations ou les entraver sérieusement.

D'après de récents sondages, les Canadiens souhaitent que le gouvernement fédéral agisse fermement contre les changements climatiques¹. **Cet abrégé résume les principales propositions des différents partis au sujet des changements climatiques, notamment les mesures qu'ils mettent de l'avant pour diminuer les émissions de carbone du Canada. Ces mesures clés comprennent le développement des énergies renouvelables, des programmes d'efficacité énergétique et des stratégies concernant le transport en commun et l'électrification du secteur des transports.**

Six semaines après les élections, les gouvernements du monde se réuniront à Paris pour la Conférence des Nations unies sur le climat en vue de ratifier une entente mondiale sur les changements climatiques. La lutte aux changements climatiques représente donc un enjeu capital de la présente élection, puisque les prises de position du Canada pourraient stimuler favorablement ces négociations ou les entraver sérieusement.

La présente publication est une version augmentée et mise à jour d'un document publié en juillet par l'organisation Environmental Defence.

Les renseignements qui suivent ont été réunis à partir des réponses des partis fédéraux à un questionnaire soumis par Équiterre et Environmental Defence.

Au besoin, les réponses ont été étoffées grâce aux documents publiés par les divers partis dans le cadre de la campagne électorale.

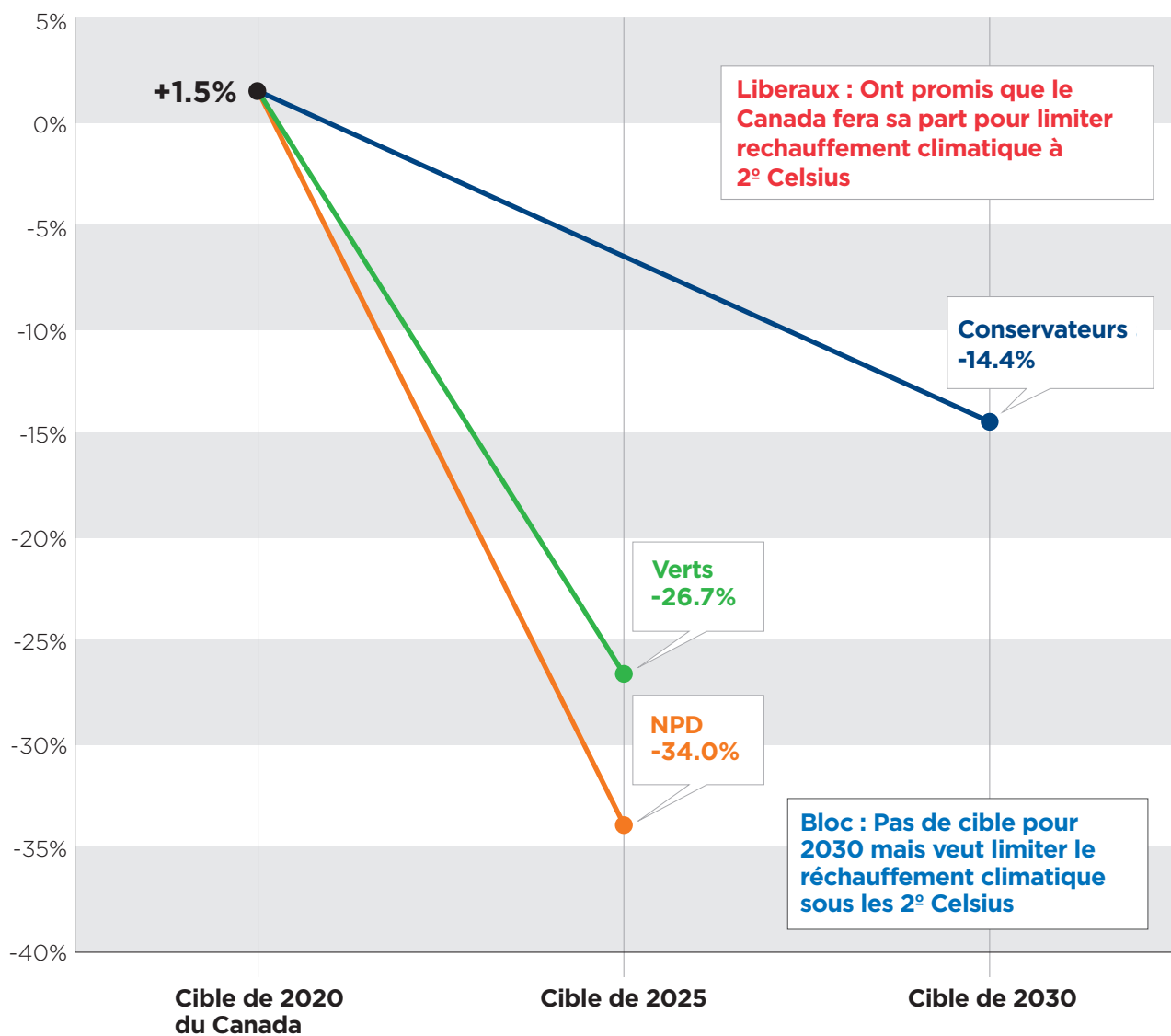
La présente analyse met en lumière...

- Les objectifs de réduction des émissions de carbone que les partis se sont fixés pour la période suivant l'année 2020
- L'intention des partis d'apporter une aide financière aux pays en développement pour favoriser leur adaptation aux changements climatiques
- Les stratégies que les partis proposent d'adopter pour atteindre ces objectifs à l'échelle nationale, notamment :
 - Le principal moyen qui leur permettra de diminuer les émissions de carbone dans la sphère économique
 - La manière dont ils prévoient limiter les émissions de carbone dans l'industrie des sables bitumineux. Cette industrie en pleine croissance constitue l'obstacle premier du Canada dans sa lutte contre les changements climatiques, car il sera difficile de contrer les changements climatiques sans couper cette source de pollution
- Leur position quant aux projets de pipelines transportant le pétrole issu des sables bitumineux, comme le pipeline Énergie Est
- Leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables
- Leurs objectifs et leurs stratégies en matière d'efficacité énergétique
- Leur stratégie quant au transport en commun et à l'électrification du secteur des transports de manière plus générale

Cet exercice de comparaison des objectifs de réduction des différents partis se base sur la cible canadienne fixée pour 2020, une cible que le gouvernement actuel n'est pas en voie d'atteindre. Toutefois, un gouvernement fédéral qui prendrait au sérieux, immédiatement, la menace des changements climatiques pourrait faire avancer ce dossier significativement au cours des cinq prochaines années.

La figure 1 illustre les objectifs de chaque parti. La position de chacun est décrite en détail plus loin.

Engagements de réduction des GES (en pourcentage par rapport au niveau de 1990)



Le Tableau 1 résume les engagements du Canada en prévision de la Conférence de Paris ainsi que la position des autres partis.

Tableau 1 : Position des partis fédéraux en prévision de la Conférence de Paris sur le climat

	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti libéral	Parti vert	Bloc Québécois
Objectif de réduction d'ici 2025* (par rapport au niveau de 1990)	-6,5 %	-34 %	Propose de contribuer équitablement pour limiter le réchauffement climatique moyen à moins de 2 degrés	-26,7 %	Pas de cible pour 2030 mais souscrit à l'importance de limiter le réchauffement climatique sous les 2 ^e Celsius
Principal moyen de réduction proposé	Approche réglementaire responsable sectorielle	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission	Imposer des normes que les provinces devront respecter et des principes auxquels elles devront se conformer	Système de cotisation et de redistribution	Approche territoriale en tenant compte des efforts passés des provinces
Le principal moyen proposé concerne le secteur des sables bitumineux?	Non	Oui	En fonction des politiques de l'Alberta	Oui	Oui
Intention d'aider financièrement les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques?	Non	Oui, mais le montant d'une telle aide n'est pas précisé	Non, mais critique le gouvernement actuel pour ne pas s'être engagé sur cette question	Oui : 500 millions \$ par année	Oui, sans toutefois préciser de montant
Intention d'inclure le cycle de vie des émissions de GES dans l'évaluation environnementale des projets de sables bitumineux/de pipelines?	Non	Affirme que les évaluations environnementales doivent être crédibles, qu'elles doivent montrer les effets réels d'un projet sur le climat et qu'elles doivent être conformes avec nos engagements internationaux de réduire nos émissions de GES	Propose de revoir le processus d'évaluation des projets dans le secteur de l'énergie afin de le rendre complet, opportun et juste, et d'y inclure une analyse des effets que ces projets auront en amont et une estimation des GES qu'ils émettront éventuellement	Ne fait pas de promesse en ce sens, mais stipule que la majeure partie du bitume albertain doit demeurer dans le sol, et prévoit augmenter le volume de pétrole raffiné au pays plutôt que d'exporter le bitume brut	Pas de précision sur cette question

*Les conservateurs se sont fixés un objectif pour 2030. La cible de 2025 se trouve à mi-chemin entre l'objectif que le Canada s'était donné à Copenhague et la cible de 2030 du Parti conservateur.

Tableau 1 : Position des partis fédéraux en prévision de la Conférence de Paris sur le climat

	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique
Est en faveur de la construction du pipeline Énergie Est?	Oui	La position n'est pas claire. Est en faveur de l'implantation d'un pipeline traversant le pays d'ouest en est, mais précise qu'il serait irresponsable d'aller de l'avant avec un tel projet à moins qu'un processus d'évaluation environnementale intransigeant soit mis en place
Objectif et stratégie pour le déploiement des énergies renouvelables	Inconnus	Propose de travailler de concert avec les provinces afin de définir une cible pour le développement et la mise en place de sources d'énergie renouvelable
Buts et stratégie en matière d'efficacité énergétique	Inconnus	Affirme que l'efficacité énergétique est une priorité en ce qui concerne les coûts de l'énergie et les GES; propose donc de travailler avec les provinces pour définir des buts
Position par rapport au transport en commun	Dans le dernier budget, création d'un Fonds pour le transport en commun. Financement prévu : <ul style="list-style-type: none"> • 750 millions \$ en 2017-2018 • 750 millions \$ en 2018-2019 • 1 milliard \$ par année par la suite 	Propositions : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un plan pour le transport en commun qui investirait 1,3 milliard \$ par année sur 20 ans • Augmenter les transferts au moyen du Fonds de la taxe sur l'essence en y injectant 1,5 milliard \$ par année jusqu'à la fin d'un premier mandat. Les municipalités pourraient investir ces transferts dans le transport en commun

	Parti libéral	Parti vert	Bloc Québécois
Est en faveur de la construction du pipeline Énergie Est?	La position n'est pas claire. Soutient que le pétrole doit être acheminé aux marchés, mais déclare que les projets de pipeline doivent obtenir un grand degré d'acceptabilité sociale pour aller de l'avant, ce qu'Énergie Est n'a pas. Ne précise pas non plus si le projet de pipeline Énergie Est serait soumis à la nouvelle méthode d'évaluation environnementale	Non. S'oppose à tout nouveau moyen d'exportation du bitume brut, y compris le projet de prolongement du pipeline de Kinder Morgan et le projet de pipeline Énergie Est	Non, fortement opposé. Ce projet, et tout autre projet de transport d'hydrocarbures sur le territoire québécois devraient faire l'objet d'une évaluation du BAPE et le Québec devrait avoir un droit de véto.
Objectif et stratégie pour le déploiement des énergies renouvelables	N'a pas précisé d'objectif, mais propose plusieurs mesures : <ul style="list-style-type: none"> • Négocier une entente nord-américaine sur l'environnement et l'énergie propre • Injecter 100 millions \$ de plus par année dans des organisations qui travaillent au développement de nouvelles technologies propres • Favoriser la recherche, la mise en marché et la formation des travailleurs du secteur des technologies propres • Mettre en œuvre une stratégie canadienne afin d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le réseau électrique, notamment au moyen d'investissements fédéraux dans les infrastructures • Déplacer les subventions actuellement accordées à l'industrie des combustibles fossiles vers les nouvelles technologies propres • Émettre des obligations vertes favorisant la réalisation de projets de petite ou grande envergure en lien avec les énergies renouvelables • Augmenter l'usage des technologies propres au fédéral (énergie, bâtiments, approvisionnement) 	N'a pas précisé d'objectif, mais propose de financer des infrastructures favorisant les énergies renouvelables et un réseau électrique est-ouest mieux intégré	Pas d'objectifs chiffrés mais propose de : ... la bonification du financement des programmes pour développer les énergies renouvelables relevant de écoÉNERGIE, le soutien au développement d'usine de fabrication d'éthanol provenant des résidus forestiers, agricoles et domestique (éthanol cellulosique) et l'instauration d'incitatifs fiscaux pour l'installation/conversion de système de chauffages propres, (réduire l'importance du mazout comme source d'énergie) notamment via la géothermie/hydroélectricité
Buts et stratégie en matière d'efficacité énergétique	Propositions : <ul style="list-style-type: none"> • Resserrer les normes sur l'efficacité énergétique des produits de consommation • Créer des instruments financiers pour stimuler les investissements dans la production décentralisée d'énergie et dans la rénovation des bâtiments • Inclure la conservation de l'énergie dans leur stratégie énergétique 	Propositions : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un fonds durable des générations qui financerait, entre autres, l'efficacité énergétique • Rétablir et étendre le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire et financer un programme afin d'accroître l'efficacité énergétique des édifices publics 	Propose la mise sur pied d'évaluations énergétiques obligatoires gratuites lors de toute demande de permis de rénovation d'une certaine importance ou encore des amendements au Code national du bâtiment pour fixer des normes d'efficacité thermique dans les maisons plus vieilles et exiger la mise aux normes avant d'émettre tout permis de travaux de rénovations majeures.
Position par rapport au transport en commun	Propose d'injecter près de 20 milliards \$ de plus dans le transport en commun urbain au cours des dix prochaines années. Les municipalités seraient libres d'utiliser cet argent selon leurs priorités	Propose une stratégie nationale du transport qui comporte : <ul style="list-style-type: none"> • Le financement de réseaux de transport en commun locaux • La création de corridors routiers écologiques • L'augmentation du financement de VIA Rail (de 600 millions \$ en 2016-2017 jusqu'à 764 millions \$ en 2020) 	Propose que le gouvernement fédéral lance un programme d'infrastructures atteignant 10 milliards \$ par an, tourné vers les transports en commun et l'électrification des transports. Pour assurer la cohérence et l'efficacité des projets d'infrastructures au Québec, le gouvernement fédéral transférerait en bloc l'ensemble des sommes étant destinées au gouvernement du Québec.

Tableau 1 : Position des partis fédéraux en prévision de la Conférence de Paris sur le climat

	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti libéral	Parti vert	Bloc Québécois
Stratégie envisagée pour électrifier les transports	Inconnue	<p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la R et D dans l'électrification des transports • Favoriser l'usage des moyens de transport électriques • Définir des objectifs pour l'électrification des parcs de véhicules fédéraux • Renforcer la politique d'achats écologiques du Canada afin de réduire les coûts de carburant et les besoins d'entretien • Installer 150 nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques partout au pays d'ici 2017 	<p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prolonger les subventions (déductions pour amortissement accéléré) accordées aux technologies de stockage d'énergie comme les accumulateurs ou les stations de recharge pour véhicules électriques • Aménager des installations de recharge pour véhicules électriques dans les terrains de stationnement fédéraux • Doter « rapidement » la flotte fédérale de véhicules électriques 	Inconnue	Adoption d'une loi Zéro Émission inspirée de la Californie, pour garantir une offre suffisante de véhicules électriques aux consommateurs québécois et canadiens, un rabais fédéral pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ à l'achat d'une voiture électrique, et un soutien financier du gouvernement fédéral pour la mise en place de bornes de recharge sur le territoire.



LE PARTI CONSERVATEUR

En juin dernier, le gouvernement du Canada dirigé par le Parti conservateur a révélé ses engagements préalables à

la Conférence de Paris, soit une réduction de 30 % de ses émissions par rapport au niveau de 2005 d'ici à 2030 ou une réduction de 14 % par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2030 (voir la figure 1 ci-dessus)².

Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement a ajouté des initiatives à ses contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) dans le cadre de son approche réglementaire responsable sectorielle. Les nouveaux éléments concernés sont :

- L'électricité produite dans des centrales au gaz naturel
- L'industrie chimique, y compris les fabricants d'engrais azotés

- Les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier
- Les sources d'hydrocarbures fluorés (HFC)³

L'objectif de réduction du Canada pour la période suivant l'année 2020 est le moins ambitieux de tous les pays du G7.

(Une initiative nord-américaine de réduction des émissions de HCF est en place depuis quelques années)⁴.

Ces engagements ne prévoient aucune aide financière aux pays en développement pour favoriser leur adaptation aux changements climatiques, cependant, en novembre 2014, le gouvernement canadien a

consacré une somme de 300 millions \$ à la relance du Fonds vert pour le climat. Cet enjeu constitue la pierre angulaire des négociations sur les changements climatiques. Les pays en développement, particulièrement les États les plus pauvres et les pays vulnérables comme les petits États insulaires, considèrent depuis longtemps les riches pays industrialisés comme les principaux responsables des changements climatiques. C'est pourquoi ces derniers devraient aider les pays en développement qui ressentent déjà les effets négatifs des changements climatiques, qui sont plus vulnérables actuellement et le resteront dans l'avenir et qui n'ont pas pollué l'atmosphère de CO₂. Lors du Sommet des Nations unies à Copenhague, les pays industrialisés ont promis de consacrer 100 milliards \$ US chaque année à l'aide pour l'adaptation aux changements climatiques jusqu'en 2020. C'est ainsi que le Fonds vert pour le climat a été créé pour percevoir et administrer cet argent.

Analyse des engagements du gouvernement canadien en vue de la Conférence de Paris

L'objectif de réduction du Canada pour la période suivant l'année 2020 est le moins ambitieux de tous les pays du G7⁵. Les États-Unis se sont fixés une cible semblable pour 2025, mais veulent l'atteindre cinq ans plus tôt, ce qui permettrait à notre plus proche partenaire commercial de réduire significativement ses émissions à moyen ou long terme, laissant le Canada loin derrière⁶.

L'analyse de Climate Action Tracker, une initiative menée par quatre institutions de recherche (Climate Analytics, Ecofys, NewClimate Institute et Postdam Institute for Climate Impact Research), classe le Canada au rang des pays dont les engagements sont inadéquats, c'est-à-dire que **si le Canada ne modifie pas ses objectifs, il ne participera pas de façon équitable à la lutte pour éviter les effets néfastes des changements climatiques⁷.**

Climate Action Tracker fait également ressortir que les engagements du Canada

sont encore moins ambitieux qu'il n'y paraît en raison de la méthode douteuse de comptabilisation du carbone que le pays prévoit utiliser. Par exemple, cette méthode tiendrait compte du carbone soutiré de l'atmosphère (sous forme de produits issus de l'industrie forestière), mais ignorerait d'importantes sources de dégagement de carbone (comme les feux de forêt, les infestations d'insectes). Ainsi, on estime que l'objectif réel du Canada serait en fait de 21 % en deçà du niveau de 2005 d'ici 2030 (soit 9 % en deçà du niveau de 1990)⁸.

Le gouvernement fédéral omet de réglementer les émissions de la source de pollution carbonée qui connaît la plus forte croissance au Canada : les sables bitumineux.

De plus, le gouvernement fédéral omet de réglementer les émissions de la source de pollution carbonée qui connaît la plus forte croissance au Canada : les sables bitumineux.

La liste des secteurs à réglementer pour atteindre l'objectif de 2030 ne comprend pas l'industrie pétrolière, pourtant le gouvernement promet depuis des années de réglementer la pollution carbonée émise par le secteur pétrolier et gazier.

Un document officiel auquel la CBC a eu accès indique que le secteur des sables bitumineux représente un cas unique, dans la mesure où il est impossible d'en réduire les émissions⁹. Dans cette situation, un gouvernement qui voudrait réellement s'attaquer aux changements climatiques devrait, à court terme, décréter un moratoire sur le développement de cette industrie et, à plus long terme, adopter une stratégie nous éloignant de cette source d'énergie polluante. Mais le Parti conservateur n'a jamais proposé une telle solution, pas plus que ne l'ont fait le NPD ou le Parti libéral. Seuls le Parti vert et le Bloc l'ont fait.

Autres mesures clés en matière de climat

Les autres propositions du Parti conservateur relatives aux changements climatiques et aux énergies propres sont peu connues

puisque, au moment d'écrire ce document, le programme des conservateurs n'était pas complètement dévoilé et que le parti n'a pas répondu à notre questionnaire.

Les conservateurs prévoient investir dans le transport en commun, sauf que cet

investissement serait reporté dans le temps. Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a créé un Fonds pour le transport en commun, mais le financement de ce programme débutera en 2017-2018. Le gouvernement promet de verser 750 millions \$ au cours de cette année fiscale et la suivante, puis d'augmenter cette somme à 1 milliard \$ par année par la suite¹⁰. À notre connaissance, les conservateurs n'ont pas de plan visant à électrifier le secteur des transports.



LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

En 2014, le NPD a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire appelé Loi sur la responsabilité en

matière de changements climatiques¹¹, sur lequel le parti base toutes ses positions en ce qui concerne les changements climatiques. Cette loi vise à réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) du Canada à 34 % en deçà du niveau de 1990 d'ici 2025 (voir la figure 1). **Cet objectif s'aligne avec celui de limiter le réchauffement climatique moyen en dessous de 2 degrés Celsius**, soit un niveau de réchauffement souvent indiqué par la communauté scientifique comme le seuil au-delà duquel les effets des changements climatiques deviendront dangereux. Un tel objectif placerait le Canada sur la bonne voie pour réduire ses émissions de carbone de 80 % d'ici 2050, une autre cible qui serait visée si la Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques du NPD était adoptée¹².

Parmi les mesures qu'il proposerait à la Conférence de Paris sur le climat, **le NPD s'est aussi engagé à favoriser financièrement l'adaptation aux changements climatiques des pays en développement**. Bien que le montant d'une telle aide ne soit pas précisé, on lit sur le programme du parti qu'il importe au NPD d'aider les pays en développement à renforcer

leur sécurité énergétique, à mettre en place des technologies vertes et à protéger leurs ressources naturelles et leurs écosystèmes¹³.

Selon le NPD, tous les grands secteurs d'émission, y compris l'industrie des sables bitumineux et, plus largement, le secteur pétrolier et gazier, seraient concernés par un tel système de plafonnement et d'échange.

Dans un discours prononcé récemment par son chef Thomas Mulcair, le NPD a également vanté le moyen par lequel il prévoit atteindre ses objectifs : un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Selon le NPD, tous les grands secteurs d'émission, y compris l'industrie des sables bitumineux et, plus largement, le secteur pétrolier et gazier, seraient concernés par un tel système de plafonnement et d'échange¹⁴. Le NPD ajoute que les provinces pourront se retirer du système fédéral si elles mettent en place une tarification du carbone au moins égale à celle du fédéral¹⁵.

Autres mesures clés en matière de climat

La position du NPD quant au pipeline Énergie Est n'est pas claire. Le parti est favorable à l'implantation d'un pipeline traversant le pays d'ouest en est, mais précise qu'il serait irresponsable d'aller de l'avant avec un tel projet à moins qu'un processus d'évaluation environnementale intransigeant soit mis en place¹⁶. Le NPD promet aussi de modifier le processus de l'Office national de l'énergie de manière à ce que ces évaluations soient crédibles, qu'elles montrent les effets réels d'un projet sur le climat et qu'elles soient cohérentes avec nos engagements internationaux de réduire nos émissions de GES¹⁷. Le NPD promet de travailler de concert avec les paliers inférieurs de gouvernement dans certains dossiers relatifs aux énergies propres. Par exemple, en collaboration avec les provinces, le parti définirait une cible pour le développement et la mise en place de sources d'énergie renouvelables; il définirait des objectifs pour atteindre l'efficacité énergétique des édifices publics, des résidences et plus¹⁸.

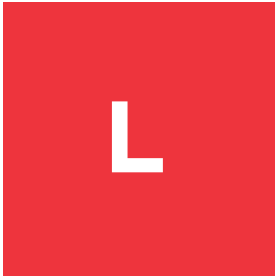
Le NPD s'engage à mettre en place son Plan Mulcair pour le transport en commun, qui prévoit des investissements de 1,3 milliard \$ par année sur 20 ans.

Le NPD envisage d'émettre des obligations vertes qui permettraient aux Canadiens d'investir jusqu'à 4,5 milliards \$ sur quatre ans dans les énergies propres, les infrastructures adaptées aux changements climatiques, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux et industriels et d'autres projets de développement durable¹⁹.

Le parti propose d'investir 1,5 milliard \$ sur quatre ans dans des programmes écologiques comme :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle et la rénovation de 50 000 résidences et de 50 immeubles d'appartements au cours des quatre premières années
- Des investissements dans le développement d'énergies propres et locales pour les collectivités éloignées et nordiques
- Des investissements dans des projets innovants de développement durable au moyen des Fonds municipaux verts
- La réinstauration du financement des services ferroviaires voyageurs et des investissements dans l'infrastructure du transport ferroviaire de voyageurs²⁰

Sur la question du transport en commun, le NPD s'engage à mettre en place son **Plan Mulcair pour le transport en commun, qui prévoit des investissements de 1,3 milliard \$ par année sur 20 ans**²¹. Les néodémocrates promettent également d'augmenter les transferts aux municipalités au moyen du Fonds de la taxe sur l'essence en y injectant 1,5 milliard \$ par année jusqu'à la fin de leur éventuel premier mandat. Les municipalités seraient libres d'investir ces transferts à leur guise, notamment dans le transport en commun. Le NPD promet en outre de favoriser la recherche et le développement (R et D) dans l'électrification des transports, de favoriser l'usage de moyens de transport électriques partout au pays, de définir des objectifs pour l'électrification des parcs de véhicules fédéraux et de renforcer la politique d'achats écologiques du Canada visant à réduire les coûts de carburant et les besoins d'entretien²². **Le parti s'est donné l'objectif d'installer 150 nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques partout au pays d'ici 2017**²³. Bien que cette initiative du NPD mérite d'être applaudie, rappelons que la province de Québec à elle seule en compte actuellement environ 700²⁴.



LE PARTI LIBÉRAL

Les positions du Parti libéral par rapport à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris sont moins arrêtées que

celles des conservateurs, du NPD ou du Parti vert, quoique les libéraux ont fait certaines propositions relatives aux changements climatiques et à l'énergie. **Le porte-parole en matière d'environnement, John McKay, a appuyé le projet de loi d'initiative parlementaire du NPD au nom des libéraux, mais son parti n'a pas dévoilé ses objectifs de réduction des émissions de carbone²⁵.**

Le chef du parti, Justin Trudeau, déclare que, s'il est élu premier ministre, il travaillera avec les provinces pour définir un cadre pancanadien afin de s'attaquer aux changements climatiques²⁶. L'objectif canadien de réduction du carbone sera fixé à la lumière des meilleures analyses économiques et scientifiques. Le Parti libéral reconnaît que le Canada doit contribuer équitablement pour limiter le réchauffement climatique moyen à moins de 2 degrés Celsius, mais l'objectif de réduction ne sera précisé que dans les 90 jours après la Conférence de Paris sur les changements climatiques²⁷. Il reste difficile d'imaginer comment un gouvernement fédéral libéral aborderait les négociations lors de la Conférence de Paris sans avoir défini un cadre ou des objectifs de réduction au préalable.

Le principal levier de réduction des émissions de carbone pour les libéraux reposerait avant tout sur les provinces. Ainsi, les libéraux imposeraient aux provinces des normes qu'elles devraient respecter et des principes auxquels elles devraient se conformer, un peu à la manière dont elles le font par rapport à la *Loi canadienne sur la santé*²⁸. En vertu d'un accord conclu avec les provinces consentantes, un éventuel gouvernement libéral s'assurerait que les provinces et les territoires disposent des outils nécessaires pour définir leurs propres politiques afin de respecter leurs engagements et financerait de façon ciblée la réalisation

des buts visés²⁹. Les provinces devraient par ailleurs appliquer une politique de tarification du carbone³⁰, bien qu'aucune précision n'ait été apportée quant au prix envisagé.

Les libéraux promettent d'injecter près de 20 milliards \$ de plus dans le transport en commun urbain au cours des dix prochaines années.

Le dernier volet du programme libéral en préparation pour la Conférence de Paris, concernant l'aide financière aux pays en développement pour favoriser leur adaptation aux changements climatiques, n'a pas encore été divulgué. Même si John McKay s'est permis de critiquer les engagements du gouvernement en vue de la Conférence de Paris³¹, les libéraux doivent toujours s'investir dans l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques ou indiquer quelle serait la nature de cette aide financière.

Autres mesures clés en matière de climat

Le Parti libéral promet de revoir le processus d'approbation réglementaire des projets dans le secteur de l'énergie afin de le rendre complet, opportun et juste, et qu'il soit assujéti à une supervision rigoureuse³². **Plus important, les libéraux prévoient inclure aux évaluations environnementales une analyse des effets que ces projets auront en amont et des GES qu'ils émettront éventuellement³³,** bien qu'ils n'aient pas précisé quelle sera la portée d'une telle analyse sur la décision d'entériner ou non un projet, ni si des projets comme le pipeline Énergie Est seraient soumis à cette nouvelle méthode d'évaluation. La position du Parti libéral quant au pipeline Énergie Est n'est d'ailleurs pas claire. Trudeau soutient que le pétrole issu des sables bitumineux doit être acheminé aux marchés, mais déclare que les

projets de pipeline doivent obtenir un grand degré d'acceptabilité sociale pour aller de l'avant, ce qu'Énergie Est n'a pas³⁴.

Plus important, les libéraux prévoient inclure aux évaluations environnementales une analyse des effets que ces projets auront en amont et des GES qu'ils émettront éventuellement.

Comme les autres partis, les libéraux n'ont pas précisé de cible quant au déploiement de sources d'énergie propres et renouvelables, mais ils ont proposé plusieurs mesures visant à améliorer les technologies d'énergie propre et à leur donner une plus grande place dans le portefeuille énergétique canadien. Par exemple :

- Négocier une entente « ambitieuse » sur l'environnement et l'énergie propre avec les États-Unis et le Mexique
- Injecter 100 millions \$ de plus par année dans des organisations qui travaillent au développement de nouvelles technologies propres, comme *Sustainable Development Technology Canada*
- Favoriser la recherche (grâce aux chaires de recherche du Canada dans le domaine des technologies durables), la mise en marché et la formation des travailleurs du secteur des technologies propres
- Mettre en œuvre une stratégie canadienne afin d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le réseau électrique, notamment au moyen d'investissements fédéraux dans les infrastructures (réseau électrique, installations de stockage d'énergie, améliorations des capacités de transmission pour augmenter le transport d'énergie propre, bâtiments à haut rendement énergétique alimentés

en énergie renouvelable)³⁵

- Mettre un terme progressivement aux subventions accordées à l'industrie des combustibles fossiles et transformer ces subventions en investissements dans les nouvelles technologies propres
- Émettre des obligations vertes du Canada favorisant la réalisation de projets de petite ou grande envergure associés aux énergies renouvelables
- Augmenter sensiblement l'usage des technologies propres au gouvernement fédéral (énergie, bâtiments, approvisionnement)³⁶

Le Parti libéral s'est également engagé à améliorer l'efficacité énergétique au Canada. Il envisage de resserrer les normes sur l'efficacité énergétique des produits de consommation de manière à ce qu'ils constituent les meilleures options technologiques possible. Le parti propose aussi de créer des instruments financiers pour stimuler les investissements dans la production décentralisée d'énergie et dans la rénovation des bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels³⁷. La stratégie énergétique canadienne des libéraux ferait de la conservation de l'énergie un thème central³⁸.

Les libéraux promettent d'injecter près de 20 milliards \$ de plus dans le transport en commun urbain au cours des dix prochaines années³⁹. Cette somme s'ajouterait à celles prévues dans le budget 2015 du gouvernement fédéral (voir plus haut)⁴⁰. Le parti soutient que les municipalités seraient libres d'utiliser cet argent selon leurs priorités et qu'il serait distribué en fonction d'accords bilatéraux avec les provinces⁴¹.

Enfin, le Parti libéral avance une série de mesures relatives à l'électrification des transports. Il s'engage à prolonger les subventions (qui prennent la forme de déductions pour amortissement accéléré) accordées aux technologies de stockage d'énergie comme les accumulateurs ou les stations de recharge pour véhicules

électriques⁴². Les libéraux aménageraient des installations de recharge pour véhicules électriques dans les terrains de stationnement

fédéraux et doteraient « rapidement » la flotte fédérale de véhicules électriques⁴³.



LE PARTI VERT

En ce qui concerne la réduction des émissions de carbone, le Parti vert a d'abord exposé sa position dans un document d'information⁴⁴

puis l'a ajoutée à son programme électoral. Le parti vise à réduire les émissions de carbone du Canada à au moins 40 % en deçà du niveau de 2005 (environ 27 % en deçà du niveau de 1990) d'ici 2025⁴⁵. La cible des verts est environ deux fois plus ambitieuse que celle des conservateurs (et serait atteinte en moitié moins de temps), mais est légèrement moins ambitieuse que celle du NPD (voir la figure 1). Aussi, les verts chercheraient à réduire les émissions de GES du Canada d'environ 80 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2050⁴⁶.

Le principal moyen que les verts mettraient en œuvre pour réduire les émissions est un système de « cotisation et de redistribution » selon lequel l'usage de tout combustible fossile ferait l'objet de frais qui seraient redistribués entièrement et à parts égales à tous les adultes canadiens⁴⁷. Ce système de cotisation et de redistribution toucherait aussi les pollueurs industriels comme les producteurs conventionnels de pétrole et de gaz et l'industrie des sables bitumineux.

Le document d'information émis par le Parti vert évoque un prix de départ de 50 \$ la tonne de dioxyde de carbone et devrait passer à 200 \$ la tonne d'ici 2030⁴⁸, mais ces tarifs suggérés ne sont pas repris dans le programme officiel du parti.

Finalement, parmi ses propositions concernant la Conférence de Paris sur les changements climatiques, un éventuel gouvernement vert engagerait le Canada à verser 500 millions \$ par année au Fonds vert pour le climat afin d'aider les

pays en développement à s'adapter aux changements climatiques⁴⁹.

Le programme du Parti vert stipule que la majeure partie du bitume albertain doit demeurer dans le sol et propose que le Canada stoppe la croissance de cette industrie et qu'il mette rapidement fin à l'usage du charbon.

Autres mesures clés en matière de climat

Le Parti vert propose d'inclure le cycle de vie des émissions de GES dans l'évaluation environnementale de tout projet d'infrastructure relatif aux combustibles fossiles. En outre, il s'assurerait que de tels projets sont alignés avec nos objectifs à long terme de réaliser la transition du pays vers une économie à faible émission de carbone⁵⁰. Le parti prévoit modifier les lois sur les évaluations environnementales afin de renforcer le processus d'évaluation et de renverser les reculs que le gouvernement actuel y a apportés⁵¹.

Sur la question de la croissance de l'industrie des sables bitumineux, **le programme du Parti vert stipule que la majeure partie du bitume albertain doit demeurer dans le sol et propose que le Canada stoppe la croissance de cette industrie et qu'il mette rapidement fin à l'usage du charbon⁵²**.

Quant au bitume extrait des sables bitumineux, le Parti vert se dit opposé à tout nouveau moyen d'exportation du bitume brut, y compris le projet de prolongement du

pipeline de Kinder Morgan et le projet de pipeline Énergie Est, et prévoit augmenter le volume de pétrole raffiné au pays plutôt que d'exporter le bitume brut⁵³. Les verts supprimeraient les subventions aux entreprises liées au secteur des combustibles fossiles, qu'ils estiment à 1,3 milliard \$ chaque année⁵⁴.

Le Parti vert envisage l'adoption d'une stratégie nationale de l'énergie afin de garantir la sécurité énergétique, de favoriser les emplois à valeur ajoutée dans tous les domaines de production d'énergie, de diversifier le secteur de l'énergie, d'augmenter la production d'énergie renouvelable et pour aider le Canada à réaliser son abandon progressif des combustibles fossiles⁵⁵. Le parti mettrait en place un programme sur dix ans qui permettrait des investissements visant à augmenter l'apport d'énergie renouvelable dans le réseau électrique et le financement de la R et D dans les technologies de stockage d'électricité⁵⁶. D'autres investissements de 180 millions \$ par année seraient consentis à un programme national de toitures photovoltaïques, et du financement fédéral serait destiné au déploiement d'éoliennes, au déploiement des technologies solaires photovoltaïques, à l'avancement des possibilités de l'énergie géothermique et au développement de l'énergie marémotrice⁵⁷. Afin d'amener les nouvelles technologies d'énergie propre sur le marché et de créer des emplois ainsi que des possibilités d'affaires dans ce domaine au Canada, les verts proposent des subventions fédérales de 1 million \$ par année pour la mise en marché des technologies vertes⁵⁸.

Parmi les autres engagements décrits dans le programme du Parti vert, on trouve la création d'un **fonds durable des générations qui financerait des infrastructures favorisant les énergies renouvelables et un réseau électrique est-ouest mieux intégré**⁵⁹.

Le parti investirait dans l'efficacité énergétique en rétablissant et en étendant le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire,

afin d'accroître l'efficacité énergétique des résidences et des commerces, et en finançant un programme visant à améliorer l'efficacité énergétique des édifices publics comme les écoles, les universités et les hôpitaux⁶⁰. Le Parti vert se donne l'objectif de rénover tous les foyers canadiens d'ici 2030 et de réduire les émissions de carbone des bâtiments de 80 % d'ici 2040⁶¹.

Le parti mettrait en place un programme sur dix ans qui permettrait des investissements visant à augmenter l'apport d'énergie renouvelable dans le réseau électrique et le financement de la R et D dans les technologies de stockage d'électricité.

Enfin, le Parti vert propose une stratégie nationale du transport. Pour ce faire, les verts envisagent de réunir les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et ceux des Premières Nations pour mettre sur pied une stratégie nationale du transport en commun et pour financer des réseaux de transport en commun ainsi que leur exploitation⁶². Le parti propose d'augmenter le financement de VIA Rail (de 600 millions \$ en 2016-2017 jusqu'à 764 millions \$ en 2020), de réinvestir dans nos infrastructures ferroviaires nationales (par exemple en stimulant la fabrication de wagons au pays, en augmentant la vitesse des convois ou en transformant les voies ferrées en voies à grande vitesse là où c'est possible) et de créer des corridors routiers et de transport d'énergie verts dans les régions clés⁶³.

Le Parti vert prévoit la mise en place d'une stratégie sur les véhicules durables, de concert avec les provinces et l'industrie automobile, afin de favoriser les voitures électriques et les autres véhicules écologiques, grâce à :

- Des incitatifs fiscaux à l'installation de dispositifs de stockage d'électricité favorisant la croissance des énergies renouvelables

- Des incitatifs accordés aux fabricants canadiens de véhicules électriques ou de véhicules électriques hybrides rechargeables par branchement
- Un rabais de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule électrique⁶⁴



LE BLOC QUÉBÉCOIS

Le Bloc Québécois ne propose pas d'engagement de réduction des émissions de GES dans le cadre de la Conférence de Paris même

s'il appuie le « plan de lutte aux changements climatiques conforme aux objectifs fixés par la communauté inter-nationale⁶⁵. Le Bloc a été l'un des plus ardents défenseurs du Protocole de Kyoto et il souscrit également à l'objectif de réduction du Protocole d'accord sur le leadership climatique mondial, aussi appelé *Under 2 Memorandum of Understanding* (Under 2 MOU). La formation opte pour également que les provinces ayant fait des efforts de réductions tels le Québec ne soient pas pénalisées par le fait que d'autres provinces n'aient pas fait de tels efforts. C'est d'ailleurs pourquoi le Bloc propose une approche territoriale plutôt que sectorielle au niveau national afin de tenir compte des efforts passés.

Comme le Parti vert, **le Bloc s'oppose au projet Énergie Est de la compagnie TransCanada et estime que l'ensemble des lois québécoises en matière d'évaluation environnementale doivent s'appliquer à tout projet de transport d'hydrocarbure sur son territoire** et exige de plus un droit de veto du Québec pour tout projet du genre.

Le Bloc ne propose pas de cible précise en matière d'énergies renouvelables, il appuie par contre la mise sur pied d'un « ambitieux plan pour réduire la dépendance du Québec aux

hydrocarbures, comprenant la bonification du financement des programmes pour développer les énergies renouvelables relevant de écoÉNERGIE»⁶⁶. Le Bloc est également en faveur du développement et du déploiement des énergies renouvelables telles la géothermie, l'éolien, le solaire en plus d'amender le Code national du bâtiment afin d'y inclure des normes d'efficacité thermiques.

Le Bloc s'oppose au projet Énergie Est de la compagnie TransCanada et estime que l'ensemble des lois québécoises en matière d'évaluation environnementale doivent s'appliquer à tout projet de transport d'hydrocarbure sur son territoire.

Sur la question du transport collectif et de l'électrification, le Bloc propose un programme qui atteindrait 10 milliards \$/année⁶⁷. Le parti propose également l'adoption d'une loi « zéro émission » qui forcerait les fabricants de voitures à vendre un certain pourcentage de voitures sans aucune émission polluante et pour « garantir une offre suffisante de véhicules électriques aux consommateurs québécois et canadiens. Il appuie également un rabais fédéral à l'achat de voiture électrique pouvant atteindre 5000 \$.

CONCLUSION

Les engagements et les prises de position des partis fédéraux du Canada envers les changements climatiques sont importants. La manière dont les partis envisagent de s'attaquer aux changements climatiques pourrait influencer les votes lors du scrutin le 19 octobre prochain et les résultats de cette élection détermineront la position du Canada à l'international à la Conférence des Nations unies sur le climat à Paris, en décembre.

Les Canadiens souhaitent que leur pays contribue à sa juste part dans la lutte aux changements climatiques et qu'il se joigne aux nations qui mènent cette bataille de front. Mais une question demeure : les partis fédéraux sont-ils disposés à écouter la population?



REFERENCES

1. Communications stratégiques. (2015). "Environmental Issues in Canada: National and Swing Riding Polling, June 23, 2015."
2. Gouvernement du Canada. (2015). Présentation de la CPDN du Canada devant la CCNUCC. Disponible à l'adresse : <http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Canada/1/CPDN%20-%20Canada%20-%20Fran%3%A7ais.pdf>
3. Ibid.
4. Voir par exemple : International Institute for Sustainable Development. (2011). "US, Canada and Mexico, and Federated States of Micronesia Propose HFCs Phase-down Under Montreal Protocol." Disponible à l'adresse : <http://climate-iiisd.org/news/us-canada-and-mexico-and-federated-states-of-micronesia-propose-hfcs-phase-down-under-montreal-protocol/>
5. Climate Action Tracker. (2015). "Canada." Disponible à l'adresse : <http://climateactiontracker.org/countries/canada.html>
6. Gouvernement des États-Unis d'Amérique. (2015). Disponible à l'adresse : <http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/United%20States%20of%20America/1/U.S.%20Cover%20Note%20INDC%20and%20Accompanying%20Information.pdf>
7. Climate Action Tracker. (2015). "Canada." Disponible à l'adresse : <http://climateactiontracker.org/countries/canada.html>
8. Ibid.
9. McDiarmid, M. (2015). "Rising carbon emissions from oilsands a 'unique' challenge, federal cabinet told." CBC. 20 mai 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.cbc.ca/news/politics/rising-carbon-emissions-from-oilsands-a-unique-challenge-federal-cabinet-told-1.3079444>
10. Markusoff, J. (2015). "The Tories on big-city transit: Buy support now, pay later." Maclean's. 24 juillet 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.macleans.ca/politics/the-tories-on-big-city-transit-buy-support-now-pay-later/>
11. Parlement du Canada. (2014). Projet de loi C-619. Disponible à l'adresse : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=6676830&File=4&Language=F>
12. Ibid.
13. Nouveau Parti démocratique du Canada. (2015). "NDP Policy." p. 17.
14. Mulcair, T. (2015). Développer le secteur de l'énergie en respectant l'environnement : Discours de Tom Mulcair à l'invitation de iVote-jeVote. Disponible à l'adresse : <http://www.npd.ca/nouvelles/developper-le-secteur-de-lenergie-en-respectant-lenvironnement>
15. Nouveau Parti démocratique du Canada. (2015). Courriel envoyé à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
16. Mulcair, T. (2015). Lettre envoyée à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
17. Ibid.
18. Ibid.
19. Nouveau Parti démocratique du Canada. (2015). Courriel envoyé à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
20. Ibid.
21. Mulcair, T. (2015). Lettre envoyée à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
22. Ibid.
23. Ibid.
24. Gouvernement du Québec. (2015). Recharge dans les lieux publics. Disponible à l'adresse : <http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/particuliers/recharge-publics.asp>

25. Parlement du Canada. (2015). 41e LÉGISLATURE, 2e SESSION. HANSARD RÉVISÉ, NUMÉRO 175. Disponible à l'adresse : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=7844681&Language=F>
26. Parti libéral du Canada. (2015). Justin Trudeau propose d'utiliser le modèle de l'assurance maladie pour lutter contre les changements climatiques au Canada. Disponible à l'adresse : <https://www.liberal.ca/fr/justin-trudeau-propose-dutiliser-le-modele-de-lassurance-maladie-pour-lutter-contre-les-changements-climatiques/>
27. Parti libéral du Canada. (2015.) "Real Change: A New Plan for Canada's Environment and Economy." p. 4. Disponible à l'adresse : <https://www.liberal.ca/files/2015/06/a-new-plan-for-canadas-environment-and-economy.pdf>
28. Parti libéral du Canada. (2015). Justin Trudeau propose d'utiliser le modèle de l'assurance maladie pour lutter contre les changements climatiques au Canada. Disponible à l'adresse : <https://www.liberal.ca/fr/justin-trudeau-propose-dutiliser-le-modele-de-lassurance-maladie-pour-lutter-contre-les-changements-climatiques/>
29. Parti libéral du Canada. (2015.) "Real Change: A New Plan for Canada's Environment and Economy." p. 4.
30. Ibid.
31. McKay, J. (2015). "Conservatives' latest emissions target 'delusional': Liberal environment critic McKay." Disponible à l'adresse : http://www.johnmckaymp.on.ca/newsshow.asp?int_id=80899
32. Parti libéral du Canada. (2015.) "Real Change: A New Plan for Canada's Environment and Economy." p. 9.
33. Ibid.
34. Shield, A. (2015). « Trudeau prédit un mur social ». Le Devoir. 3 juillet 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/444210/energie-est-trudeau-predit-un-mur-social>
35. Parti libéral du Canada. (2015). "Real Change: Investing in Green Infrastructure and Sustainable Prosperity." Disponible à l'adresse : <https://www.liberal.ca/files/2015/09/Investing-in-green-infrastructure-and-sustainable-prosperity.pdf>
36. Parti libéral du Canada. (2015.) "Real Change: A New Plan for Canada's Environment and Economy." p. 5-7.
37. Ibid. p. 7.
38. Ibid. p. 6.
39. Parti libéral du Canada. (2015). "Real Change: Moving Communities Forward, Investing In Public Transit." Disponible à l'adresse : <https://www.liberal.ca/files/2015/09/Moving-Communities-Forward-Investing-In-Public-Transit.pdf>
40. Ibid.
41. Ibid.
42. Parti libéral du Canada. (2015.) "Real Change: A New Plan for Canada's Environment and Economy." p. 7.
43. Ibid.
44. Parti vert du Canada. (2015.) "A serious climate change agenda: Green Party of Canada platform background paper." p. 6.
45. Parti vert du Canada. (2015). "Building a Canada that Works. Together." p. 35. Disponible à l'adresse : http://www.greenparty.ca/sites/default/files/platform_english_web.pdf
46. Ibid.
47. Ibid. p. 39.
48. Parti vert du Canada. (2015.) "A serious climate change agenda: Green Party of Canada platform background paper." p. 6.
49. Ibid.
50. Parti vert du Canada. (2015). Courriel envoyé à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
51. Ibid.
52. Ibid.
53. Parti vert du Canada. (2015). "Building a Canada that Works. Together." p. 14.
54. Parti vert du Canada. (2015). Courriel envoyé à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
55. Ibid.
56. Ibid.
57. Ibid.
58. Ibid.
59. Parti vert du Canada. (2015). "Building a Canada that Works. Together." p. 10.
60. Ibid.
61. Parti vert du Canada. (2015). Courriel envoyé à Équiterre et à Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
62. Ibid.
63. Ibid.
64. Ibid.
65. Bloc Québécois, lettre envoyée à Équiterre et Environmental Defence en réponse à notre questionnaire. Septembre 2015.
66. Ibid.
67. Engagements du Bloc Québécois en environnement et économie : <http://www.blocquebecois.org/engagements/environnement-et-economie/>

